

1. Identification

Identificateur de produit	Aureomix® 625G
Autres moyens d'identification	
Synonymes	AUREOMIX 625
Usage recommandé	Produit vétérinaire (Additif alimentaire)
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (USA)
Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain	1-866-531-8896
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-800-366-5288
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300 CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc.
	16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Poussières combustibles	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 1A
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut nuire au fœtus.

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le risque d'explosion. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter de respirer de la poussière. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

L'exposition à la lumière du soleil peut entraîner des réactions cutanées dans de rares cas. Les individus sensibles aux antibiotiques au beta lactam, tant pénicillines que céphalosporines, peuvent être sujets à une hypersensibilité de contact ou systémique et anaphylaxie après surexposition au produit.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Carbonate de calcium		1317-65-3	>60
Chlortetracycline		57-62-5	11
Sulfaméthazine		57-68-1	11
Procaine-pénicilline		6130-64-9	5.5
Huile minérale		8012-95-1	<0.1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'ingestion d'une grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Toux. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Les symptômes de l'exposition chronique à la tétracycline peuvent inclure : rougeur et enflure de la peau, éruptions cutanées, frissons, décoloration des dents, jaunissement de la peau et des yeux, nausées, vomissements, diarrhées, douleurs à l'estomac et douleurs thoraciques. Peut avoir des effets similaires à ceux généralement observés dans l'usage clinique des antibiotiques, y compris irritations gastrointestinales, vomissements, diarrhées transitoires, nausées et douleurs abdominales.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Les individus allergiques aux antibiotiques à la pénicilline peuvent présenter des réactions allergiques, parfois graves. Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Appliquer prudemment des agents extincteurs pour éviter la création d'une poussière en suspension dans l'air. Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il existe un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie. Danger d'explosion : Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Les particules fines (nuage) peuvent alimenter un incendie ou une explosion.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

S'assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Mettre à la terre le récipient et l'équipement de transfert pour éliminer les étincelles d'électricité statique. Il ne faut pas laisser s'accumuler des dépôts de poussière sur des surfaces, car cette poussière peut former un mélange explosif si elle est libérée dans l'atmosphère en une concentration suffisante. Éviter l'inhalation de la poussière. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé).

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter les dépôts importants de produit, plus particulièrement sur les surfaces horizontales, lesquels dépôts peuvent être libérés dans l'air et former des nuages de poussières combustibles et contribuer à des explosions secondaires. Un ménage et un entretien de routine doivent être mis en place pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent accumuler de l'électricité statique lorsque soumises à la friction de manœuvres de transfert et de mélange. Prendre des précautions adéquates, comme une mise à la terre et une mise à la masse, ou le recours à des atmosphères inertes. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Assurer une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Mettre à la terre/masse le récipient et l'équipement de réception. Éviter de respirer de la poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit frais et bien ventilé. Entreposer à la température de la pièce. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Zoetis

Composants

Type	Valeur
Chlortetracycline (CAS 57-62-5)	TWA 0.5 mg/m3

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3)	TWA	10 mg/m3	
Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3)	STEL	20 mg/m3	Poussières totales.
	TWA	3 mg/m3 10 mg/m3	Fraction respirable. Poussières totales.

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail, Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.

Composants	Type	Valeur	Forme
	TWA	5 mg/m ³	Brouillard.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.		
Analyse des risques par niveaux de contrôle	Sulfamethazine: Zoetis BDP2 (limiter l'exposition à l'étendue 100ug/m ³ à < 1000ug/m ³) Procaine Penicillin: Zoetis OEB 2 - Sensibilisant (Contrôler l'exposition dans la fourchette 100 ug/m ³ à <1000 ug/m ³ , prendre des précautions supplémentaires pour protéger la peau de tout contact)		
Contrôles d'ingénierie appropriés	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Garder les niveaux de contamination de l'air inférieurs aux limites d'exposition ou dans la fourchette OEB indiquée ci-dessus dans cette section. Si le matériau est moulu, coupé ou utilisé dans toute opération susceptible de créer des poussières, utiliser une ventilation locale par aspiration appropriée pour maintenir les expositions sous les limites d'exposition recommandées. La ventilation doit être suffisante pour enlever et empêcher efficacement l'accumulation de poussières ou de fumées susceptibles d'être générées lors de la manipulation ou du traitement thermique.		
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle			
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).		
Protection de la peau			
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques		
Autre	Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.		
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières. Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté Si les expositions aux microbes sont dans les étendues de la BDP (Bande d'exposition professionnelle) ou les dépassent, portez un appareil respiratoire dont le facteur de protection est suffisant pour limiter les expositions au minimum de l'étendue de la BDP. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques, masque complet et filtre contre la poussière et les aérosols.		
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.		
Considérations d'hygiène générale	Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.		

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Solide granulaire.
État physique	Solide.
Forme	Granuleux.
Couleur	Gris.
Odeur	Léger
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	5.5 - 7.5
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%) Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Légèrement soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. La poussière peut former un mélange explosif avec l'air. Les particules fines (poussières, nébulisations) peuvent alimenter un incendie ou une explosion.

Matériaux incompatibles Acides. Fluor Chlore Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). oxydes de soufre. Peut inclure du chlorure d'hydrogène

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. La poussière peut irriter l'appareil respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau La poussière ou la poudre peut irriter la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Huile minérale
Espèces: Lapin
Gravité: Suave

Contact avec les yeux La poussière peut irriter les yeux.
Huile minérale
Espèces: Lapin
Gravité: Modéré

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Toux. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Les symptômes de l'exposition chronique à la tétracycline peuvent inclure : rougeur et enflure de la peau, éruptions cutanées, frissons, décoloration des dents, jaunissement de la peau et des yeux, nausées, vomissements, diarrhées, douleurs à l'estomac et douleurs thoraciques. Peut avoir des effets similaires à ceux généralement observés dans l'usage clinique des antibiotiques, y compris irritations gastrointestinales, vomissements, diarrhées transitoires, nausées et douleurs abdominales.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié. La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Les individus allergiques aux antibiotiques à la pénicilline peuvent présenter des réactions allergiques, parfois graves.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

Chlortetracycline (CAS 57-62-5)		
---------------------------------	--	--

Aiguë

Orale

DL50	Rat	3000 mg/kg
------	-----	------------

Chronique

Orale

DSENO	Rat	700 mg/kg/j., 2 années (Not carcinogenic)
-------	-----	---

Subaiguë

Orale

DSENO	Souris	100 mg/kg/j., 6 semaines (No effects at maximum dose)
-------	--------	---

Subchronique

Orale

DSENO	Rat	200 mg/kg/j., 14 semaines (No effects at maximum dose)
-------	-----	--

	Souris	200 mg/kg/j., 14 semaines (No effects at maximum dose)
--	--------	--

Procaine-pénicilline (CAS 6130-64-9)

Aiguë

Autre

DL50	Rat	97 mg/kg (Para-periosteal)
------	-----	----------------------------

Orale

DL50	Souris	> 2000 mg/kg
------	--------	--------------

Sulfamethazine (CAS 57-68-1)

Aiguë

Autre

DL50	Souris	1.06 g/kg Injection sous le globe oculaire (oeil)
------	--------	---

Orale

DL50	Souris	50 g/kg
------	--------	---------

Corrosion cutanée/irritation cutanée Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Contact avec les yeux

Huile minérale

Espèces: Lapin
Gravité: Modéré

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3)

Irritant

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.
Mutagénicité	
Sulfamethazine	Aberration chromosomique Résultat: négatif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)
	Echange de chromatides sœurs Résultat: positif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)
Chlortetracycline	In Vitro Bacterial Mutagenicity (Ames) Résultat: négatif Espèces: Salmonella , E. coli
	In Vitro HGPRT Forward Gene Mutation Assay Résultat: négatif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)
	In Vitro Unscheduled DNA Synthesis Résultat: négatif Espèces: Rat hépatocyte
	In Vivo Chromosome Aberration Résultat: négatif Espèces: Rat
Sulfamethazine	Mutagénicité bactérienne (Ames) Résultat: négatif Espèces: Salmonella
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
Carcinogènes selon l'ACGIH	
Huile minérale (CAS 8012-95-1)	A2 Probablement cancérogène pour l'homme. A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité	
Huile minérale (CAS 8012-95-1)	Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Probablement cancérogène pour l'homme.
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité	
Sulfamethazine (CAS 57-68-1)	3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes	
Huile minérale (CAS 8012-95-1)	Carcinogène connu chez l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Peut nuire au fœtus.
Effets sur le développement	
Chlortetracycline	100 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus, No effects at maximum dose (data for Oxytetracycline) Résultat: DSENO Espèces: Rat Organe: Orale
	20.75 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus, Embryotoxicité , Teratogenic (data for Oxytetracycline) Résultat: LOEL Espèces: Chien Organe: Intramusculaire
	41.5 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus, Embryotoxicity (data for Oxytetracycline) Résultat: LOEL Espèces: Lapin Organe: Intramusculaire

Effets sur le développement

Chlortetracycline

41.5 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, No effects at maximum dose (data for Oxytetracycline)

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

Organe: Intramusculaire

Sulfamethazine

545 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Tératogène

Résultat: NOEL

Espèces: Rat

Organe: Orale

Reproductivité

Chlortetracycline

500 mg/kg/j. 2 Génésotoxicité affectant la génération, négatif

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

Organe: Orale

Sulfamethazine

600 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, Non tératogène , Toxicité maternelle , Fétotoxicité

Résultat: NOEL

Espèces: Lapin

Organe: Orale

805 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, FERTILITE

Résultat: NOEL

Espèces: Souris

Organe: Orale

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Ce produit peut affecter Sang. Reins. Foie. par exposition prolongée ou répétée.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations

Des cas de photosensibilité ont été observés chez certains individus prenant de la tétracycline. Des doses élevées de tétracyclines peuvent provoquer un trouble hépatique appelée stéatose hépatique. Les sujets ayant beaucoup de cholestérol et de triglycérides ou une cyrrhose alcoolique du foie pourraient être plus susceptibles. Peut provoquer une intoxication des reins si ceux-ci sont déjà endommagés (sur la base d'études sur des animaux). Comme pour tout traitement aux sulfamides, les réactions suivantes peuvent se présenter : nausées, vomissements, diarrhées, inflammation du foie et du pancréas, troubles sanguins, fièvre médicamenteuse, éruptions cutanées, infections de la conjonctive et de la sclère, sang dans les urines et cristallurie. Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques. Les symptômes peuvent être retardés.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Aucun(e) connu(e).
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon Sans objet.

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 27-Mars-2017

Version n° 01

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
GHS: Classification